

## Sur l'ensemble du département pour la Viabilité Hivernale (VH)

### Agents d'exploitation et d'entretien des routes

#### **Permis C obligatoire** (contractuel de droit public)

Au Conseil départemental de la Haute-Marne, 1 200 agents travaillent au quotidien pour le bien-être des Haut-Marnais. Accompagnement social, entretien des routes et des collèges, aides aux communes et à leurs groupements, culture, lecture publique, etc., les métiers sont nombreux et très variés.

Les agents contractuels recrutés seront affectés à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l'assemblée départementale en matière :

- d'entretien et d'exploitation routière ;
- de gestion des routes et d'ouvrages d'art ;
- de déplacements et sécurité ;
- de gestion du domaine public.

L'organisation territoriale du conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes et des transports repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) et sur le Centre Technique Départemental (CTD). Chaque pôle assure la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales.

#### Date limite de candidature :

Dimanche 8 septembre 2024

#### Cadre d'emplois / Statut :

**CDD du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 17 mars inclus 2025**

**Rémunération : environ 2140 € brut**

#### Descriptif du poste :

##### Exploitation

- Service hivernal : patrouille, déneigement, salage.
- Surveillance du réseau, patrouillage, balisage, conservation du domaine.
- Intervention d'urgence ou de sécurité pour assurer la continuité de la circulation routière.
- Mise en œuvre et maintenance des équipements de signalisation.
- Entretien courant des dépendances vertes : fauchage, débroussaillage, élagage, propreté.

##### Entretien

- Entretien courant des chaussées, maintenance état de surface, travaux d'amélioration ou de réparation, revêtement superficiel.
- Entretien sur les réseaux hydrauliques : curage de fossés, saignées, curage de petits ouvrages.
- Entretien des ouvrages d'art : travaux de maçonnerie, nettoyage et entretien des accessoires et équipements.

##### Missions transversales

- Fonction de "chargé de chantier", en charge de missions spécifiques d'animation du chantier : il reçoit du responsable de centre les consignes pour la réalisation du chantier, il coordonne les actions des membres de l'équipe, il est l'interlocuteur des personnes en relation avec le chantier, il rend compte de la réalisation du chantier.
- Maintenance de 1<sup>er</sup> niveau du matériel utilisé par le centre d'exploitation.

#### Profil du poste :

- Aptitude à la conduite des poids lourds y compris pour des interventions intempestives (non programmées) de jour comme de nuit, tout particulièrement dans le cadre d'astreintes de viabilité hivernale = PERMIS C Obligatoire
- Habileté et endurance physique,
- Connaître les modes opératoires et les techniques de base (viabilité hivernale, surveillance du réseau, veille qualifiée, équipements, signalisation), les matériels et produits
- Savoir utiliser et entretenir les matériels et diagnostiquer des pannes simples
- Savoir rédiger un compte-rendu simple ou une main courante
- Être capable de travailler seul, de jour et de nuit, d'alerter et de réagir, aptitude à travailler en équipe.

Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h-12h / 13h30-17h30). Cycle d'astreinte établi dès novembre

**Pour toute candidature, merci de préciser le secteur géographique sur lequel vous candidatez.**

#### Comment candidater ?

Par mail, adresser votre candidature à [contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)

Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés